

AVIS DE CHANTIER



Titre du projet : **Travaux de réfection des rues Arbour et Bretagne**

Numéro réf. du projet / appel d'offres : SP-18-1196

Localisation du projet : Rue Bretagne, entre Bienville Ouest et Bienville Est
Rue Arbour, entre Adam et Arthur

Date : Le 11 juillet 2018

Nature des travaux	Numéro de l'avis	2
	Type de travaux	Réfection des infrastructures municipales (aqueduc, égout, trottoir, chaussée et éclairage).
	Description des travaux	Remplacement de l'aqueduc, réhabilitation et/ou remplacement des égouts, reconstruction de trottoirs et bordures, réfection complète de la structure de chaussée et du pavage, réfection de l'éclairage.
	Localisation	Rue Arbour, intersection rue Agathe
	Date de début	Le 12 juillet 2018
	Date de fin	Le 13 juillet 2018
	Heures des travaux	7 h à 18 h
	Jour	Jeudi et vendredi les 12 et 13 juillet 2018.



Description de l'entrave

Entrave	1	Fermeture complète de l'intersection. Détour à prendre (zone montrée dans la photo).
	2	
	3	

		Type d'utilisateur	Type d'impact
Incidences pour les usagers	✓	Local ou usager du site	Les collectes de déchets et de matières recyclables sont effectuées comme d'habitude. Le stationnement sera interdit dans la zone des travaux. Les résidents auront accès à leur stationnement privé, sauf en cas d'exception où certains travaux sont requis. Advenant que le résident n'ait pas accès à son stationnement, celui-ci sera prévenu à l'avance. Les commerces seront accessibles durant toute la durée des travaux.
	✓	Automobiliste	Durant les travaux, la circulation et le stationnement seront interdits dans la zone de chantier. Les usagers de la route sont invités à suivre la signalisation temporaire de détour qui sera mise en place à chacune des phases des travaux.
	✓	Cycliste	Circulation interdite dans la zone de travaux.
	✓	Piéton	Circulation interdite dans la zone de travaux.
	✓	Transport collectif	Les circuits du RTL, circulant sur la rue Alphonse (lignes 4 et 34), seront déviés sur la rue André.
	✓	Accessibilité véh. d'urgence	Les véhicules d'urgence pourront accéder aux résidences du secteur en tout temps. Sur l'avenue Auguste, pour les maisons situées entre Arbour et Auguste et sur la rue Agathe/André pour les maisons situées entre André et Arbour.
	✓	Accessibilité pers. à mobilité réduite	Se référer aux impacts pour les piétons.